

Mot du Maire :

Un mois que la rentrée des classes a sonné et avec cela les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) à mettre en place. Réforme Peillon (du nom du ministre de l'époque) difficile à instaurer au sein du paquebot France, tant pour les collectivités locales, que pour les parents et les équipes enseignantes. Toute cette énergie mise, normalement, pour le bien être de l'enfant A suivre

Cette réforme est obligatoire pour les écoles publiques du primaire et facultative pour les écoles privées. Il revient aux communes de la mettre en place. L'école Saint François a fait le choix de ne pas aller dans cette direction.

Pour l'école publique, plusieurs possibilités s'offraient à nous :

- S'opposer farouchement à leur mise en place pour être au final 'retoqués' par le tribunal administratif
- Traîner des pieds et mettre en place un temps de garderie périscolaire supplémentaire pour répondre à la loi sans se soucier de l'enfant.
- Faire payer les activités proposées, solution de facilité mais en opposition avec l'école gratuite pour tous
- Déléguer ces TAP à un organisme extérieur qui nous aurait coûté cher
- Nous avons fait le choix (audacieux) de les mettre en place nous-mêmes, sans frais supplémentaire pour les parents, en dialoguant et proposant un programme complet d'intervenants et d'activités diverses et variées.

Il nous semblait indispensable de réussir cette transition pour que les enfants soient le moins perturbés possible. La philosophie de départ a été gardée, à savoir 45 mn de TAP par jour, ce qui correspond aux 3 heures d'école du mercredi matin.

Rendez-vous en juin 2015 pour un premier bilan et d'ici là gardez le moral !!!!

Fabrice BOUCHUT

Voirie :

Dans le programme 2014 en matière de voirie, seul le parking sous le cimetière de Larajasse n'a pas été réalisé. La raison est qu'il a fallu acheter quelques mètres carrés de terrain supplémentaires pour pouvoir le mettre en accessibilité et installer l'éclairage public.

Nous avons ainsi pour projet de prolonger le trottoir qui s'arrête vers la maison de retraite jusqu'au petit chemin qui coupe la pointe de l'allée des Tilleuls. Nos anciens pourront ainsi faire le tour de l'allée des Tilleuls en passant devant le cimetière en toute sécurité et les personnes qui utiliseront le parking emprunteront ce trottoir pour remonter au village. Pour optimiser l'espace, faciliter l'entretien, quelques arbres vont être coupés ou élagués ; l'harmonie du lieu sera respectée. Le trottoir et le parking seront éclairés. Un passage pour piétons permettra d'accéder au cimetière.

Extinction des éclairages publics :

Les collectivités sont sensibilisées pour réduire leur consommation d'énergie, afin de préserver la planète, et aussi pour maîtriser les dépenses de fonctionnement. L'extinction de l'éclairage public se fait par secteur. Pour cela, il faut installer une horloge dans chaque coffret électrique et chaque coffret doit être mis aux normes lorsqu'il y a intervention. Bien sûr, tout ceci a un coût : installer une horloge coûte environ 2 000 €. Afin d'amortir plus vite ce coût d'installation et réaliser des économies, les 3 secteurs choisis sont les plus « grands » en longueur de réseau et en nombre de lampadaires.

Les autres secteurs seront eux aussi progressivement aménagés.

Salle des sports :

Le planning d'utilisation de la salle des sports pour la saison 2014/2015 a été établi dès le mois de juillet, en concertation avec les associations concernées. Chacune possède une ou plusieurs plages horaires, en fonction de son activité, pour la saison à venir. Malgré des créneaux très demandés (le soir après 18 H 00, le mercredi.....), un compromis a pu être trouvé entre tous : merci aux associations d'avoir "joué le jeu" ! Bonne saison sportive.....

Réunion publique :

Venez échanger sur le thème du déneigement le vendredi 7 novembre à 20h30 salle de l'Aubépin.

Tourisme :

Balade gourmande, visite d'une fromagerie : Le samedi 18 octobre à 14h30 départ de l'Aubépin.

Journée du patrimoine :

C'est une belle balade dans le temps, avec les pieds et avec la tête, que la commission culturelle de la municipalité avait organisée le dimanche 21 septembre. Une centaine de personnes, partie à pied de Lamure, se sont retrouvées au Grand Mazel où une troupe de comédiens en costumes a commencé à leur jouer l'histoire des léproseries qui existaient en ce lieu de la fin du XIIIe siècle jusqu'au milieu du XVe siècle : lépreux contagieux, Griffon de l'Aubespain, Isabelle d'Harcourt n'ont pas ménagé leurs efforts d'explications. L'histoire s'est continuée, après une autre marche, à St Apollinaire où les lépreux ont invité les marcheurs à entrer dans leur chapelle où les attendaient deux troubadours qui leur ont offert un très bon concert de musique médiévale. Alors, St Apollinaire en personne est apparu pour un retour au Ve siècle et pour raconter les multiples versions possibles de son histoire et de son existence. Ce saint homme a entraîné tout le monde en haut du Rocher où une conteuse a captivé l'auditoire avec un conte relatant les vertus mythiques et mystiques de ce lieu.

Avant de redescendre à Lamure, chacun a pu boire un verre d'hypocras et manger d'excellents gâteaux confectionnés par les bénévoles, qui, encore une fois, ont permis, grâce à leur énergie et leur disponibilité, de faire de cette journée une réussite. Même le soleil est sorti des nuages pour écouter cette histoire vivante.

Se tourner vers le temps jadis à l'occasion de la journée du patrimoine permet bien sûr de garder en mémoire l'histoire des lieux et des personnes qui ont habité l'espace où nous vivons. Elle doit permettre aussi de faire le lien de cette histoire avec le présent et de réfléchir à la manière dont l'histoire se transmet, la façon dont elle a été écrite et le sens de cette écriture. Elle permet de mettre en perspective les différents événements au cours du temps pour leur donner du sens et pouvoir peut-être en tirer des leçons pour notre vie personnelle et collective.

Urbanisme :

La taxe d'aménagement :

Cette taxe remplace, depuis 2012, la Taxe Locale d'Équipement (TLE). Elle est à payer par toute personne qui crée dans son habitation ou en annexe sur son terrain, de la surface supplémentaire close supérieure à 5 m² (déclaration préalable de travaux) ou qui réalise une construction nouvelle (permis de construire).

Une part est à payer à la commune. Elle sert à participer aux frais que la collectivité engage pour la création et l'entretien des différents réseaux, voies de communications et services qui sont attachés à toute urbanisation. Le taux peut aller jusqu'à 5 % et il est de 3 % à Larajasse.

Une part est à payer au Département. Elle sert à participer au financement d'actions liées à l'environnement. Son taux est de 2,5 %.

Un abattement de 50 % est accordé pour les 100 premiers mètres carrés d'une habitation principale et pour les locaux à usage industriel ou artisanal. Certaines installations sont taxées au forfait (piscines, éoliennes...).

Pour information, cette taxe, avec les deux parts, représente 391,60 € pour 10 m² au taux plein pour l'année 2014.

La municipalité a décidé d'informer de cette taxe et de son montant les personnes qui déposent une demande d'urbanisme au moment du retrait du dossier, pour que chacun puisse engager son projet en toute connaissance de cause.

Calendrier des fêtes :

La réunion du calendrier des fêtes est fixée au vendredi 17 octobre prochain, chaque association recevra une convocation. Nous demandons à chacune, représentée par son président ou un délégué, d'arrêter les dates précises et définitives de ses manifestations. Nous rappelons à chaque association de prévoir la rédaction d'un article pour parution dans le prochain bulletin municipal.

Environnement :

La commission environnement sera présente lors du marché des producteurs du 12 octobre prochain. Au travers de son stand, la population jarsaire est invitée à découvrir, redécouvrir ou tout simplement s'informer des défis environnementaux de la commune. En prévision des futurs composteurs qui seront prochainement installés dans nos trois villages, des maquettes types détaillant les phases du compostage et des documentations seront présentées.

Des informations, avec exposition des déchets concernés par le tri sélectif, leur parcours et les bénéfices du recyclage, seront également mis à disposition sur la collecte et le traitement des déchets ménagers.

Brigades vertes :

Les Brigades Vertes, en complément de nos employés municipaux, assurent l'entretien de nos chemins ruraux.

Plus d'une dizaine de km de chemins communaux entretenus pour le plus grand bonheur des randonneurs. Parmi eux, ceux du chemin des Fanges et de Bassac sur le bas de la commune, de Basson, de Lamure aux lagunes, de la Fayolle, de Laudrière, la réouverture du chemin du Pron à l'Aubépin (un très gros chantier), l'entretien et le nettoyage du Parc de la Villa Mary (printemps 2013), des berges de l'étang de Lafay, ainsi que les abords de la chapelle de Saint Apollinaire et du site de Saint Pierre.....Elles seront de retour sur notre commune fin octobre et courant novembre.

Ecoles :

C'est sous un superbe soleil de septembre que les enfants de Larajasse ont repris le chemin des écoles. Nos effectifs sont de 58 enfants à l'école publique répartis en 3 classes et de 86 enfants à l'école privée répartis sur 4 classes.

Comme nous vous l'avions dit dans le précédent bulletin, l'école publique entre dans la réforme et les enfants vont en cours le mercredi matin. Nous avons donc démarré les Temps d'Activités Périscolaires avec un programme très diversifié. Nous ferons de la musique avec Jessy Ragey et Michel Ancian, du Yogga avec Geneviève Plévy, un apprentissage des gestes de premiers secours avec Michel Relave, un journal avec Elodie Joannon (directrice de l'école), du théâtre et des jeux avec Caroline Demurge (institutrice) et différentes activités manuelles avec Joëlle Bayard et Valérie Ribes. Afin de percevoir les subventions de la CAF, nous avons du créer pour cette activité un Centre de Loisirs Sans Hébergement ; Joëlle Bayard en prend la direction. Les intervenants se sont présentés aux familles lors de la réunion de rentrée.

Nous avons également changé de prestataire pour la cantine, nous travaillons désormais avec le traiteur Piot Charvollin de St Symphorien sur Coise. Vous pouvez retrouver les menus de la semaine sur le site internet de la commune.

Petit rappel cantine :

Les inscriptions par internet ainsi que le règlement pour le mois doivent nous parvenir au + tard le 25 du mois précédent. Pour les inscriptions à la semaine, c'est le lundi de la semaine précédente. La vente des tickets a lieu le 1^{er} et 3^e samedi de chaque mois.

Economie :

Vendredi 12 septembre, la commission vie économique qui s'est créée au sein de la municipalité a organisé une rencontre avec les artisans, commerçants et auto-entrepreneurs de notre commune. Nombreux ont répondu présents.

Cette rencontre a permis à chacun des professionnels de faire connaissance, de présenter son activité, de faire part des projets et souhaits mais aussi d'échanger sur leurs problèmes. Ce fut l'occasion pour la commission de présenter toutes les aides apportées par la communauté de communes. Elle a aussi rappelé que les travaux d'aménagement de la zone artisanale de BEL AIR sont terminés et qu'elle est désormais prête à accueillir des entreprises. La mairie invite les personnes qui ont pu être oubliées à se faire connaître. Une rencontre est programmée avec les agriculteurs le 24 octobre à 20h salle Ste Anne.

Rallye Monts et Coteaux :

Cette année, le rallye des Monts et Coteaux empruntera les routes de notre commune (D71-D601-D97-D663) le samedi 15 novembre. Ce jour là, celles-ci seront interdites à toute circulation de 9h45 à 19h30 au plus tôt et ne seront réouvertes qu'après le passage de la voiture balai.

Les reconnaissances auront lieu le samedi 8 et dimanche 9 novembre.

CCAS :

Concours de boules :

Les jeux du village, tout récemment restaurés par l'ensemble de l'équipe des bénévoles, ont accueilli le samedi 5 juillet le concours de boules Lyonnaises organisé par le CCAS. Forts de ces jeux tout neufs, les boulistes locaux, de sorte à rester maîtres chez eux, comme cela a été le cas depuis plusieurs saisons, ont multiplié les parties et les entraînements. Malheureusement, une très forte quadrette composée de deux sympathiques couples Mornantais en a décidé autrement. L'année prochaine, la revanche n'en sera que plus belle. Adrien, Alain, Joseph et Noël, formation Jarsaire de qualité, obtiennent une belle seconde place.

Accueil de jour :

P'OSER : Partage Ouverture Solidarité Echanges Richesses

C'est le nom donné à la nouvelle association créée pour concrétiser le projet « *accueil de jour* ». Le projet initial a évolué et, aujourd'hui, il peut se définir comme « service d'accompagnement de vie et d'accueil à la demi-journée ».

Pourquoi ce service ? Pour rompre l'isolement, créer, maintenir ou renouer du lien avec le voisinage ou la communauté villageoise, soutenir et soulager les aidants familiaux...

Pour qui ? Pour les personnes isolées des communes de Coise et Larajasse.

Comment ? En organisant des temps de rencontre en petit groupe, en aidant les personnes seules à sortir, le temps d'un après-midi, pour retrouver des personnes qu'elles aiment et avec qui elles pourront partager un moment de détente (jouer aux cartes, échanger les nouvelles, boire le café...) ou pour se rendre au cimetière, etc...

Les bénévoles de l'association P'OSER veulent être à l'écoute et proposer ces temps d'accueil en respectant les choix et les envies, ce service d'accompagnement s'adaptera aux besoins.

Seul(e) ou en couple, vous ne pouvez pas sortir facilement, vous avez envie de vous sentir utile, de vous changer les idées, de vous retrouver en petit groupe...

Ou vous pensez qu'un membre de votre famille peut être intéressé par l'association P'OSER...

N'hésitez pas à contacter Marie Thé RAGEY (04 78 44 43 96).

Informations diverses :

Listes électorales :

Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales, jusqu'au 31 décembre 2014 au plus tard pour participer aux élections de 2015.

Pour cela vous devez apporter en mairie :

- Carte d'identité
- Justificatif de domicile
- Carte d'électeur

Archives :

La consultation des archives en mairie se fera chaque premier vendredi du mois de 9h à 12h à compter du mois d'octobre et jusqu'au mois d'avril.

Nouveaux artisans ou commerçants :

RF Service Mécanique – Carrosserie toutes marques 221 route de l'indépendance L'Aubépin : Changement de gérant, Yannick CRETIN succède à Roland FAYOLLE : téléphone 04-78-56-36-37 ou 07-71-21-00-33

Marché des producteurs et de l'artisanat ***Dimanche 12 octobre 2014, de 9 H à 17 H*** ***Place de la mairie et salle Ste Anne***

Organisé par la mairie

Une trentaine d'exposants seront présents avec une grande diversité de produits proposés à l'exposition et à la vente : vins, volailles, charcuterie, viande, légumes, miel, chocolats, paëlla à emporter, vannerie, poterie, tableaux, bijoux, objets en bois, minéraux, tissus, tricots...

Tout le matin, une soupe aux choux sera servie au restaurant des Trois Clochers.

A partir de midi, des repas seront proposés par le bar des Gones sous chapiteau ou en intérieur.

La commission environnement de la municipalité tiendra un stand d'information sur les déchets recyclables.

A vos Agendas :

Mardi 7 octobre	Repas des seniors au Pôle d'Animation
Samedi 11 octobre	Demi-décades au Pôle d'Animation
Dimanche 12 octobre	Marché des producteurs et de l'artisanat
Dimanche 19 octobre	Soirée de l'association des familles à Ste Anne
Samedi 25 octobre	Concert organisé par J'arts'air au Pôle d'Animation
Jeudi 30 octobre	Don du sang au Pôle d'Animation
Mercredi 5 novembre	Concours de belote du Club des Tilleuls au Pôle d'Animation
Samedi 8 novembre	Concours de belote des Brancardiens au Pôle d'Animation
Dimanche 9 novembre	Soirée du Basket à Ste Anne
Samedi 15 novembre	Rallye Monts et Coteaux
Dimanche 16 novembre	Soirée du Twirling à Ste Anne
Dimanche 23 novembre	Concours de belote de l'école publique à Lamure
Vendredi 28 novembre	Thé dansant organisée par l'APEL au Pôle d'Animation
Samedi 6 décembre	Téléthon à L'Aubépin
Dimanche 7 décembre	Soirée de la Dynamique à Ste Anne
Lundi 8 décembre	Illuminations à 'La Passerelle'
Vendredi 19 décembre	Goûter de Noël de l'APEL St François
Samedi 20 décembre	Arbre de Noël de l'Association des Familles au Pôle d'Animation
Mercredi 31 décembre	Réveillon au Pôle d'Animation organisé par les classes en 5